

Lettre ouverte au directeur des services Orange **Au secours ! On va me piquer mon Minitel !**

Monsieur le Directeur,

Bonchamp-lès-Laval, le 26 juin 2012

Avis de décès

J'ai reçu, il y a quelques semaines, comme beaucoup d'autres abonnés, une lettre d'Orange, m'informant de l'extinction programmée des services du Minitel à compter du 30 juin 2012. Bien qu'accompagnée de publicités alléchantes proposant plusieurs alternatives à cette disparition, la nouvelle, redoutée parce qu'envisagée depuis quelque temps déjà, me plonge dans un abîme de perplexité et un profond désarroi, à l'idée de devoir me séparer de cet outil devenu « has-been », qui continuait à trôner dans un recoin accessible de mon bureau. Certes, le clavier était depuis longtemps désossé de l'écran mais il était toujours en état de marche.



Quel avenir désormais pour ce fidèle compagnon de mes jours et de mes nuits, lorsqu'à tout moment je devais m'enquérir d'une adresse postale ou d'un numéro de téléphone mystérieusement introuvables ? Comme il est hors de question de le livrer aux mâchoires des broyeuses et déchiqueteuses du recyclage, vais-je devoir me résoudre à le coiffer d'un pot de fleurs en plastique avant de le ranger dans mon cimetière d'objets rétro et démodés de plus en plus tentaculaires ?

Je m'imagine déjà devoir faire rempart de mon corps, le 30 juin prochain à minuit, pour m'opposer à l'irruption du commando chargé de la sinistre besogne, digne des brigades anti-lecture de Fahrenheit 451, dont l'auteur, Ray Bradbury, décédé il y a quelques semaines, pourra contempler le spectacle du haut de sa planète Mars.

Coupable ingrat

Je me sens totalement légitimé dans mon irritation par la parution, dans le journal Libération du 6 juin 2012, de deux intéressantes pages consacrées à cet événement. Composés de témoignages exprimés par des utilisateurs nostalgiques, parmi lesquels figurent en bonne place d'anciens adolescents boutonneux adeptes du Minitel rose, ces articles s'attardent sur le bouleversement technologique introduit dans les pratiques de (télé)communication par cet appareil insolite.

Spécificité franco-française qui n'a jamais réussi à s'exporter, le Minitel aurait pu bénéficier d'une « exception culturelle », parmi tous les objets voués à la déchetterie.

J'en veux pour preuve l'annonce, dans les mêmes pages de ce quotidien, d'un colloque fort sérieux, intitulé « 3615 ne répond plus » organisé, la veille de l'expiration de l'instrument, à l'Institut des sciences de la communication du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Qui peut nier, en effet, le service rendu à tel ou tel d'entre nous dans la recherche aléatoire des coordonnées de lointains tontons d'Amérique fortunés ou, plus sérieusement, en quête de nouvelles de quelque cousin inconnu ou perdu de vue ?

Certes, en soi, l'événement n'a rien de foncièrement tragique et on parviendra sans doute à s'en remettre comme d'habitude, certains encore mieux qui étaient depuis longtemps débranchés.

Le long cortège des fantômes et disparus

Il n'empêche, l'anecdote me paraît révélatrice de l'attitude consumériste qui envahit de plus en plus notre vie quotidienne, encouragée par la pratique de ce qu'un sociologue appelait récemment sur les ondes de France-Info « l'obsolescence programmée » de certains produits, destinés à disparaître avec autant de fracas que

celui qu'avait déclenché leur mise sur le marché.

Dans cette même émission de radio, était évoqué l'exemple des téléviseurs « Samsung » sciemment programmés vulnérables ou de certaines batteries d'iPad impossibles à charger... au même titre que la solidité des nouveaux bas nylon compromettrait la commercialisation de ce type d'articles, au point de déclencher le retour d'anciens modèles plus fragiles...

Ainsi, combien d'entre nous ont conservé pieusement dans des reliquaires en carton des collections de cassettes audio de plus en plus inaudibles parce que dépourvues de support adéquat ? Je me souviens encore du sourire indulgent de mon garagiste quand je lui ai demandé s'il était encore possible d'acquérir un lecteur mixte CD-K7 dans la nouvelle voiture (pourtant déjà de bonne « facture » et pourvue en gadgets de toutes sortes...) que je venais de commander !

Souscrire à la marche inéluctable du progrès technologique doit-il fatalement entraîner le renoncement définitif à des outils anciens qui ont accompagné nos activités de loisirs ? Et si la réapparition des vieux vinyles est encouragée par la mode vintage et reste encore compatible avec le retour des anciennes platines, que faire de nos K7-VHS patiemment engrangées dans notre cinémathèque personnelle, aujourd'hui détrônées par les DVD ?

Dans le même ordre, après les anciennes pratiques de traitement de texte ayant recours aux disquettes désormais vétustes, c'est désormais le règne absolu de la clé USB (petit objet diabolique, que l'on perd mille fois dans la journée, à moins de l'arborer autour du cou comme un scapulaire...).

Présenté comme un instrument de stockage illimité de tous les styles de musique, rebelle à toute identification par étiquetage, ce minuscule objet en plastique aura du mal, en dépit de son efficacité, à susciter les émotions du « vieux » mélomane averti continuant à jeter un regard attendri aux rayonnages du meuble hi-fi du salon hébergeant l'œuvre intégrale de Jean-Sébastien Bach !

Pire encore. Il arrive parfois que la succession de technologies performantes s'accompagne d'une tentative de culpabilisation à l'encontre du consommateur. Ainsi, dans le domaine de l'image, nous voilà tous prévenus : attention, pour nos photos, à la fragilité des supports d'enregistrement, faute de quoi tous nos albums numériques risquent de disparaître en fumée. Etc.

Une solution (facile ?) permettant d'éviter ces ruptures brutales dans la chaîne des inventions, en même temps qu'elle pourrait contribuer au rapprochement des générations, serait de prévoir, lors de l'éclosion d'un nouveau gadget, une période transitoire qui garantirait à chacun le droit de craquer pour la nouveauté tout en poursuivant ses choix autour d'anciennes techniques.

Mais, à chaque fois, le diktat du marché reste le plus fort...

Vigilance et circonspection

En guise de conclusion, que retenir de tout ce défilé d'objets qui envahissent nos vies, en suscitant alternativement enthousiasme incontrôlé et rapide dédain, sinon la vulnérabilité générale d'un univers technologique placé sous le signe de l'éphémère ?

Enfin, en marge de ces considérations et sans vouloir dramatiser, en les moralisant, les enjeux de cette futile controverse, on peut s'interroger sur la légitimité (perverse) des réseaux sociaux, symboles d'une communication débridée dont les flots indomptables s'égarerent entre tweets et publications Facebook.

Parfois transformés en supports de propagande ou de mise en scène de postures égomaniaques, ils sont conçus désormais comme les instruments de mesure absolue de l'écho de tel ou tel fait divers.

En résumé et avec un raccourci grossier, gageons que, bien au-delà de la péripétie politicienne d'un récent tweet aux accents « people », il eût été difficile au psychopathe norvégien, purificateur exalté, d'orchestrer son délire meurtrier sur l'île d'Utoya, en juillet 2011, s'il n'avait disposé que d'un banal... MINITEL ?!

Je vous prie, Monsieur le Directeur, au terme de ce (long) éloge funèbre dont la ringardise est totalement assumée et revendiquée, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Michel Ferron,
Professeur retraité de l'enseignement secondaire et...
entre autres, adhérent du CÉAS.

